

L'électrification de la ville de Kousséri (Cameroun), 1956-1976

Histoire d'une installation et de son impact

The Installation of Electrification in the Town of Kousséri (Cameroon), 1956-1976

Franck Pelbara Kosga et Gilbert Lamblin Taguem Fah



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ephaistos/8964>

DOI : [10.4000/ephaistos.8964](https://doi.org/10.4000/ephaistos.8964)

ISSN : 2552-0741

Éditeur

IHMC - Institut d'histoire moderne et contemporaine (UMR 8066)

Référence électronique

Franck Pelbara Kosga et Gilbert Lamblin Taguem Fah, « L'électrification de la ville de Kousséri (Cameroun), 1956-1976 », *e-Phaïstos* [En ligne], IX-1 | 2021, mis en ligne le 27 avril 2021, consulté le 28 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ephaistos/8964> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ephaistos.8964>

Ce document a été généré automatiquement le 28 avril 2021.

Tous droits réservés

L'électrification de la ville de Kousséri (Cameroun), 1956-1976

Histoire d'une installation et de son impact

The Installation of Electrification in the Town of Kousséri (Cameroon), 1956-1976

Franck Pelbara Kosga et Gilbert Lamblin Taguem Fah

- 1 L'électricité se trouve au centre des processus de mise en valeur des territoires. Le cas du Cameroun en est un exemple concret. En effet, il a fait l'objet d'une valorisation dans plusieurs domaines : le développement des infrastructures de transport, l'introduction d'industries... Il a également connu une importante mutation avec la venue de l'énergie électrique dès 1929. À l'image du pays, la ville de Kousséri, qui constitue le point focal de cette étude, a été électrifiée, et ceci à partir de 1959. Cette ville, autrefois dénommée Fort-Foureau¹, est située à 10 km à l'ouest de la capitale tchadienne, N'Djamena (ex Fort-Lamy). Elle assure un statut de transit et de carrefour, dans la mesure où elle est au cœur des échanges entre le Cameroun, le Nigeria et le Tchad. Elle assume ainsi une fonction économique avérée dans la région de l'Extrême-Nord. Cette ville revêt une réelle importance de nos jours, à la suite des différentes étapes de sa mise en valeur. L'élément fondamental de cette mutation correspond à son électrification. Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons au rapport entre la mise en valeur du Cameroun et le processus d'électrification de cette ville entre 1959 et 1976.
- 2 L'électrification sera appréhendée comme le processus relatif à l'installation et à l'équipement du dispositif technique et infrastructurel (groupes électrogènes, lignes électriques, bâtiments spécialisés...) nécessaire pour générer de l'énergie et faire fonctionner un réseau électrique. Mener cette étude nous a conduit à réaliser des recherches documentaires dans des bibliothèques universitaires de Ngaoundéré, Maroua et Yaoundé, les fonds des Archives Nationales du Cameroun, et ceux de la préfecture du département du Logone et Chari. Cette approche a été complétée par des enquêtes orales effectuées sur le terrain.

- 3 Le but de cette étude est de montrer comment la ville de Kousséri, s'est appuyée sur le processus d'électrification pour sa mise en valeur, en tirant profit du contexte de développement du pays. Pour cela, nous allons présenter tout d'abord le contexte d'ensemble à travers les débats entre l'administration locale et la métropole ; puis nous étudierons la question du financement du projet d'électrification ; ensuite nous évaluerons l'impact de la « fée électricité » sur la population et la ville de Fort-Foureau ; enfin l'entrée en scène, en 1976, de la Société Nationale d'Electricité (SONEL) pour la gestion de ce secteur.

L'électricité dans les plans d'équipement du Cameroun (1946-1956)

- 4 La fin de la Seconde Guerre mondiale marque véritablement une étape cruciale dans le processus de mise en valeur du territoire camerounais et plus particulièrement de la localité de Fort-Foureau. Le processus débuta, en effet, avec la promulgation par la France de la loi N° 46-860 du 30 avril 1946, qui jetait les bases de la planification pour l'équipement et le développement des territoires d'Outre-mer (Njoh 1991 :52), et de leur financement par le Fonds d'Investissement pour le Développement Économique et Social (FIDES)². Ces plans concernaient l'ensemble des territoires de l'Afrique Occidentale Française (AOF), de l'Afrique Équatoriale Française (AEF) et du Cameroun qui était alors sous tutelle franco-britannique, tout en prenant en compte les spécificités de chaque territoire. Leur mise en place visait principalement à atteindre deux objectifs.
- 5 Tout d'abord, il s'agissait de satisfaire aux besoins des populations autochtones et généraliser les conditions les plus favorables à leur progrès économique et social tout en drainant le maximum de bénéfices vers la France (Pokam Kamdem 2007 :31 et *passim*). C'est dans ce dessein que les premières infrastructures électriques au Cameroun furent construites. Elles correspondaient à un certain nombre de critères décisifs, notamment par rapport au potentiel économique et politique de la localité et la présence de populations européennes.
- 6 Le second objectif consistait à prévoir la reconstruction et le développement de l'économie de l'Union française (Pokam Kadem 2007). Cette ambition devait s'appliquer aussi bien à la métropole qu'à ses territoires, à partir de la modernisation des équipements publics comme privés. Il s'agissait d'encourager la production, la transformation, la circulation et l'utilisation des richesses de toute nature des territoires d'Outre-mer. C'est pourquoi l'analyse du contexte de leur mise en place ainsi que des objectifs visés a poussé certains auteurs, à l'instar de Touna Mama, à mettre en exergue l'intérêt de la France dans cette entreprise. Pour lui, « ces plans, en plus du développement des colonies, visaient avant tout une exploitation rationnelle de celle-ci au profit de la métropole française » (Touna Mama 1981 :151).
- 7 Au Cameroun, cette planification a été mise en place en deux phases : l'exécution du premier plan, entre 1949 et 1955 ; la mise en place du second plan, entre 1953 et 1958. Compte tenu de l'évolution politique du Cameroun³ de la fin du FIDES en 1959 et de son remplacement par le Fonds d'Aide et de Coopération (FAC) (Ngango 1973 :99), les perspectives de voir émerger un troisième plan, rédigé en novembre 1957, ont échoué⁴.

- 8 Par ailleurs, les plans associés au territoire camerounais consistaient à réhabiliter les infrastructures existantes, endommagées du fait du manque d'entretien pendant la Seconde Guerre mondiale. Ils portaient également sur la recherche minière et l'amélioration des infrastructures de communication, notamment le chemin de fer et la perspective de création de nouveaux itinéraires pour développer les régions restées « en dehors du circuit économique » (Pokam Kamdem 2007 :34). Faciliter un essor rapide de la production, de l'exploitation et de la transformation des produits agricoles constituait une priorité, afin d'encourager une rapide industrialisation. C'est dans ces conditions que le caractère prioritaire de l'électrification s'est manifesté :

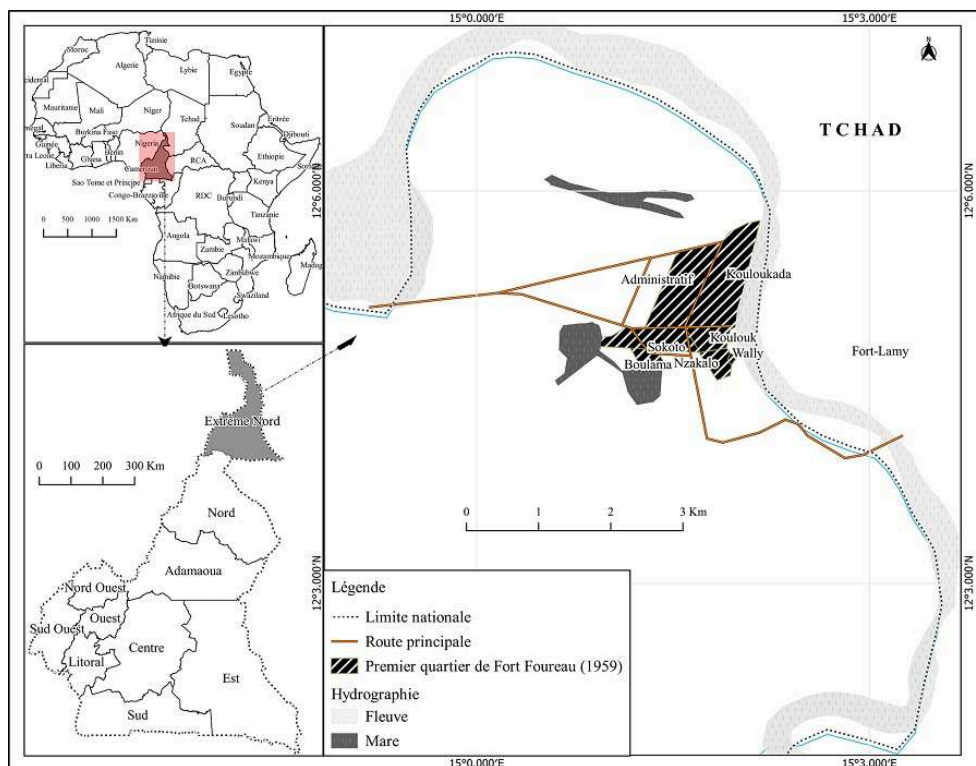
« L'offre d'énergie, fortement liée à cette dernière notion (industrialisation) dans la mesure où l'implantation d'une entreprise dans un site donné est subordonnée à l'existence des voies de communications y conduisant et à la présence sur place d'une source d'énergie nécessaire à son fonctionnement » (Ndjieunde 1971 :108).

- 9 En fait, les plans d'équipement du Cameroun visaient à combler le déficit énergétique du pays et à anticiper les besoins futurs (Touna Mama 1981 :151). Intitulé « Forces hydrauliques et électricité », le chapitre neuf du premier plan était consacré à ce secteur, en visant, par exemple, la construction du barrage hydroélectrique d'Edéa⁵. Dans ce sillage, quelques projets de construction de barrages ont été initiés à la suite des démarches menées par les pionniers de l'aménagement des territoires africains⁶. La perspective d'une vaste campagne d'électrification se dessinait ainsi, comprenant notamment, outre Edéa, Douala, Yaoundé, Dschang, Bétaré Oya, Garoua, Nkongsamba, Kribi, Fouban, Ebolowa, Ngaoundéré, Eseka, Mbalmayo, Bertoua, Bafang et Maroua.
- 10 C'est dans ce cadre que débutèrent les pourparlers entre l'administration locale et la métropole, afin de mener l'électrification de la localité de Fort-Foureau.

Les prémices de l'électrification de Fort-Foureau (1955-1957)

- 11 La construction d'une centrale thermique à Fort-Lamy, la capitale tchadienne voisine, en 1955, (Bouquet 1982 : 104), alimenta les ambitions d'électrification qu'avait Jean Jérusalem, administrateur de Fort-Foureau⁷. A cette date, en effet, Maroua était la seule des villes septentrionales du Cameroun à avoir bénéficié de travaux d'électrification dans le cadre du programme de mise en valeur du pays. Fort-Foureau ne possédait aucun éclairage à part celui fourni par un groupe électrogène. Financé par le budget local, il n'éclairait que les bâtiments de la Région et de la Subdivision. La population locale, quant à elle, se contentait d'un éclairage à base des lampes tempêtes⁸. La ville n'était pas encore très développée. Elle ne comptait que quelques quartiers, notamment le quartier Nord où étaient implantés l'hôpital, l'école, la gendarmerie. Le quartier Sud réunissait le Garage, le camp des gardes et Goumiers, la Prison, le quartier fonctionnaire et le village de Kousséri⁹. L'ensemble regroupait une population de 1 269 habitants¹⁰.

Fig.1. Carte de la ville de Fort-Foureau en 1959



Cette carte de localisation présente le territoire de Fort-Foureau en 1959. Elle laisse entrevoir les prémices de la ville de Kousséri. Les premiers quartiers sont Wally, abritant le Sultanat Kotoko, alors centre des décisions et administration traditionnelle. Celle-ci est auréolée par les quartiers Kouloukada, Koulouk, Sokoto, Nzakalo et Boulama. Le secteur administratif réunit les colons et les bureaux administratifs. Leur emplacement est à quelques centaines de mètres de Fort-Lamy, desservie par un débarcadère.

Source : Alifa Mahamat, 2004 et enquêtes de terrain ; Conception et infographie : F. Pelbara, S. Chouto

- 12 Un problème majeur se posait cependant : l'acheminement du matériel, du fait de la distance, 1 800 kilomètres, qui séparait Fort-Foureau de la ville côtière de Douala. Cette difficulté n'empêcha pas Jérusalemly d'ouvrir des discussions avec la métropole pour lancer le processus d'électrification. Dans un courrier adressé le 6 février 1958 à l'administrateur du Fonds Commun des Sociétés de Prévoyance à Yaoundé, il précise :

« Je tiens à vous informer d'un détail que vous ignorez peut-être. En 1956, le Haut-commissaire Messmer a donné son accord pour l'achat de deux groupes qui existent actuellement sur un reliquat du budget local. Il avait promis que les crédits seraient accordés en 1957 pour l'installation des lignes¹¹ ».

- 13 L'administrateur de Fort-Foureau entendait engager sa ville dans la même voie que celle inaugurée à Fort-Lamy. Pierre Messmer, alors Haut-Commissaire, renouvela sa volonté de mener à bien cette électrification. Un avis fut rendu dans le même sens par J. Dommergue, administrateur du Fonds commun des sociétés de prévoyance, dans une lettre adressée à Jérusalemly le 28 janvier de la même année. Cependant, un élément important retarda l'utilisation des investissements dédiés à l'électrification. La mise en place du premier gouvernement de l'État camerounais, le 15 mai 1957, constitua un élément perturbateur. Le projet perdit son caractère prioritaire. Le nouveau Plan d'équipement qualifia même ce projet « d'équipement improductif¹² » et, par

conséquent, le déclassa à un rang secondaire, ravivant les discussions sur la pertinence de conduire l'électrification de Fort-Foureau. L'administrateur de la Région, Logone et Chari, dont le chef-lieu était Fort-Foureau, n'avait reçu de Pierre Messmer qu'un accord verbal. Sans prolongement administratif, il ne disposait d'aucune garantie juridique. C'est pourquoi les échanges par courriers durent reprendre :

« ...Après les multiples rejets de mon projet d'électrification de Fort-Foureau (...) j'avoue que je commençais à être excédé, car à la suite de mon voyage à Yaoundé j'avais l'assurance, malheureusement verbale, de voir enfin passer cette affaire¹³ ».

- 14 Il mènera d'autres démarches, avec le soutien de personnalités et l'implication attendue de la population locale :

« ... je renvoie donc une quatrième fois le projet remanié au gré des observations du Plan, PER (Petit équipement rural) et de vous-même. J'ai légèrement augmenté le coût total, en accroissant la part de contribution en nature de la collectivité qui a déjà coupé et transporté les rôniers. Je prévois également la ligne pour le village, donc pour les autochtones, en définitif, pour ne pas être l'objet de la critique facile ; tout encore pour les fonctionnaires¹⁴ ».

- 15 Jérusalemly insiste sur la contribution locale croissante face à l'importance des moyens financiers et matériels à mobiliser. La dimension financière du projet est bien celle qu'il s'agit d'implémenter. Comment a été assuré le financement du projet d'électrification de la ville de Fort-Foureau ?

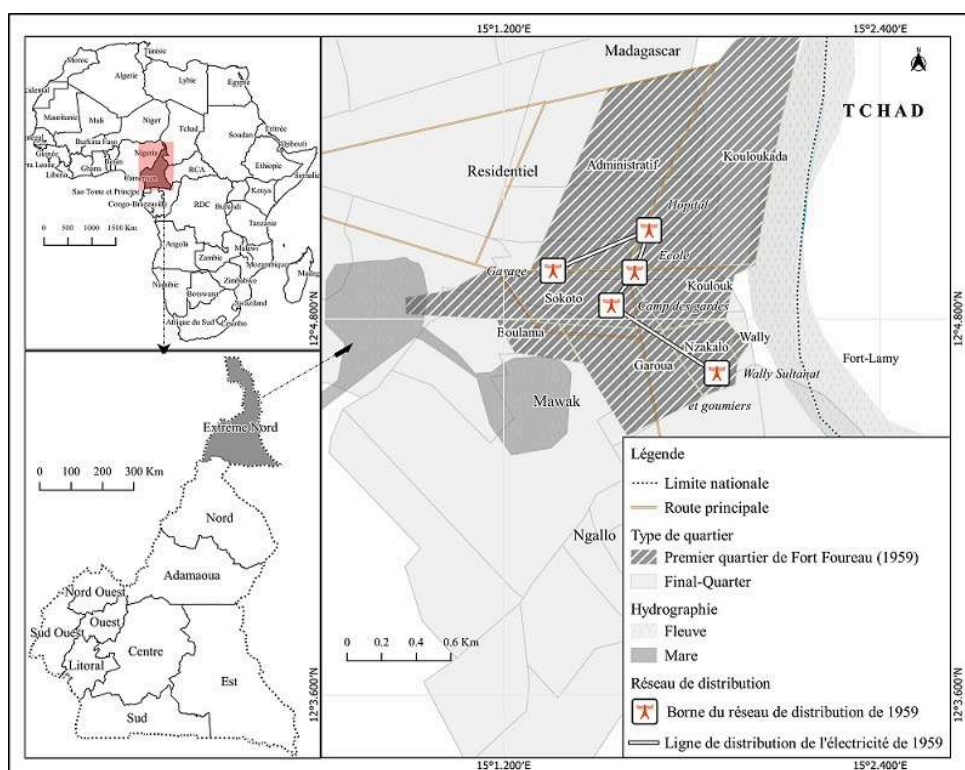
Le financement du projet local et sa mise en place technique (1957-1959)

- 16 L'établissement du réseau de distribution fit l'objet d'études préliminaires dont il ressortit que son coût s'élevait à 2 500 000 Francs CFA.
- 17 Les années 1957-1958 furent marquées par l'ouverture des travaux d'aménagement, au prix d'efforts répétés, déployés tant du côté de l'administration que de la population locale. Le Sultan, favorable à cette électrification, mobilisa sa population à cet effet. Les chefs locaux voyaient dans l'électrification une source de prestige. Pour cela, ils agissaient afin que leur localité soit desservie par le courant. L'administration obtint ainsi de la population autochtone, la somme de 300 000 Francs CFA en espèce, à titre de cotisation « spéciale », ainsi le travail d'une main d'œuvre équivalant à 170 000 F CFA. S'y ajouta la fourniture de troncs de rôniers (grands palmiers) estimés à 480 000 F CFA, destinés à servir de poteaux pour les fils électriques. Comme le réseau était censé desservir le sultanat et la population du village de Kousséri, l'implication locale s'avéra décisive. En regard, les autres populations urbaines au Logone et Chari ne furent pas aussi avantagées par les plans d'équipement du fait de leur éloignement.
- 18 Le soutien répété de l'administrateur du Fonds Commun des sociétés de prévoyance s'avéra essentiel, avec le versement par la Société africaine de prévoyance (SAP) de 700 000 Francs CFA en 1958. De plus, fin 1957, la SAP du Logone et Chari avait fait parvenir au ministère des affaires économiques, via la délégation du Petit Équipement

Rural, un dossier de financement, qui fut accepté. En mars 1958, J. Truitard, Directeur du Contrôle des finances de l'État sous tutelle du Cameroun, accordait une subvention de « Petit Équipement Rural » à la SAP du Logone et Chari, pour un montant de 850 000 Francs CFA. L'article premier de l'arrêté N°1307/CAB/PM/PLAN du 8 avril 1958 disposait qu'une subvention de 850 000 francs CFA était accordée à la SAP du Logone et Chari pour l'électrification du centre urbain de Fort-Foureau. Le document, signé par Ahmadou Ahidjo, Premier ministre, marque le vrai début de l'exécution des travaux d'électrification.

- 19 Deux groupes électrogènes avaient été installés en 1957¹⁵. Chacun était doté d'une puissance de 33kVa¹⁶. En fait, une fois installée, la centrale devait être contrôlée par une section de la Société Africaine de Prévoyance (SAP)¹⁷. La centrale de Fort-Foureau devait disposer de 5kW de réserve, en plus des deux départs prévus :
- Un départ de 15kW vers le domicile du Sultan, afin d'alimenter la localité dans son ensemble, c'est-à-dire les différents bâtiments administratifs, les logements et le village Kousséri, où se situait le sultanat ;
 - Un départ de 10kW vers Fort-Lamy : le 5 avril 1958, des études relatives au raccordement du futur réseau de Fort-Foureau à celui de Fort-Lamy furent menées par l'Entreprise Générale d'Electricité et Radio du Tchad (EGERT).

Fig.2 : Réseau électrique de Fort-Foureau en 1959



Source : Alifa Mahamat, 2004 et enquêtes de terrain ; Conception et infographie : F. Pelbara, S. Choutou

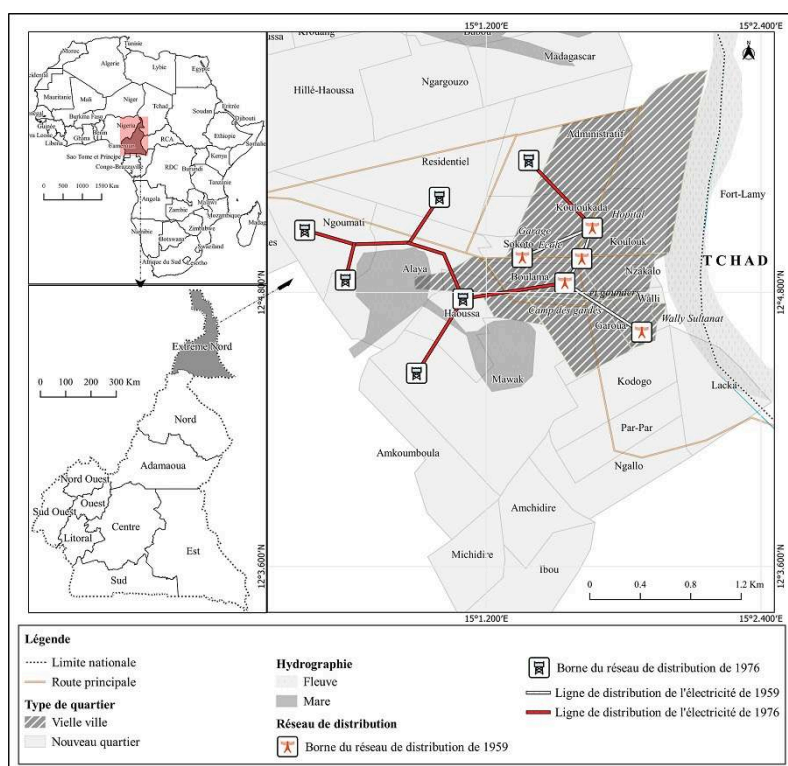
- 20 Le réseau devait alimenter 600 ampoules de 40 et de 60 Watts¹⁸, ainsi réparties :
- Bâtiments publics : 200 ampoules ;
 - Logements des fonctionnaires : 200 ampoules dont 100 pour les Africains ;
 - Africains non-fonctionnaires : 200 ampoules.

- 21 Comme il n'existait pas de compteurs dans la ville, la tarification devait être effectuée à partir de la puissance et de la quantité d'ampoules utilisées :
- Une ampoule de 40W équivalait à 100 Francs CFA par mois ;
 - Une ampoule de 60W valait 200 Francs CFA de consommation par mois¹⁹.

L'établissement du réseau électrique dans une ville en mutation

- 22 La centrale électrique fut donc prise en charge par une section spéciale de la SAP. Le réseau fonctionnait de 18h à 23h, hormis pour ce qui concernait le moulin qui servait à moudre le maïs, le mil... destinés à l'alimentation des prisonniers et des populations²⁰. Cette situation engendra l'électrification des résidences et bureaux des administrateurs, ainsi que celle du Sultan. Quelques particuliers bénéficièrent de ce service. Il n'en demeure pas moins que l'effet produit par l'électricité sur la vie quotidienne fut de grande ampleur.
- 23 L'impact culturel de cette nouvelle technologie sur la population qui l'adopta progressivement conduisit à des mutations significatives. Le passage d'un éclairage des foyers à partir des lampes à pétrole à un nouveau type d'éclairage favorisa le développement du commerce et, par ricochet, la mobilité de certaines populations. La création d'infrastructures et d'équipements urbains modernes draina les populations et entraîna la sédentarisation de nombreux agro-éleveurs. Outre le développement des activités agricoles et commerciales, l'électrification de la ville a également favorisé la création de nouveaux services, avec pour conséquence, l'installation de fonctionnaires venus de diverses régions du pays. Forte d'activités commerciales en plein essor, jouissant d'une certaine stabilité, la ville de Kousséri devint un débouché important pour la capitale tchadienne proche. N'Djamena a ainsi contribué au rayonnement de cette localité qui n'était, quelques années plus tôt, qu'une bourgade située de l'autre côté du fleuve Chari.
- 24 Il en fut ainsi jusque dans les années 1970. À partir de 1974, une vaste reconfiguration du système de gestion de l'électricité fut entreprise au Cameroun. La création d'une nouvelle société chargée à elle seule de la production, du transport, de la distribution et de la commercialisation de l'électricité sur l'ensemble du territoire, fut une étape majeure dans la dynamique du secteur électrique. La nouvelle société est née en 1974 de la fusion d'Électricité du Cameroun (EDC), d'Énergie Électrique du Cameroun (ENELCAM), toutes deux chargées de la gestion de ce secteur dans le Cameroun oriental (francophone) et de la *Cameroon Electricity Corporation* (POWERCAM) qui avait en charge la gestion de l'électricité au Cameroun occidental (anglophone) (*Encyclopédie* 1981 :158). Elle est le signe du passage d'un État fédéral à un État unitaire, avec une gestion centralisée de l'énergie électrique. La nouvelle société s'implanta à Kousséri, en 1976, dans le cadre de la politique nationale d'expansion et de diffusion de l'électricité au Cameroun. Elle profita de sa position d'interface entre les pays limitrophes du Lac Tchad. Kousséri a connu un boom démographique, avec une population qui atteint 11 625 habitants en 1976. La croissance urbaine imposa d'ailleurs l'installation d'une nouvelle centrale électrique pour répondre aux besoins grandissants de la demande.

Fig.3. Le réseau électrique de Kousséri en 1976



Source : Alifa Mahamat, 2004 et enquêtes de terrain ; conception et infographie : F. Pelbara, S. Chouto

- 25 Le nouveau dispositif électrique présente une nette amélioration, notamment par rapport à la distribution spatiale des bornes. À celles héritées de la période coloniale, s'ajoutent de nouvelles installations répondant au besoin des quartiers en plein développement. La couronne urbaine est désormais reliée au réseau. Un noyau urbain se forme, de part et d'autre de la route bitumée. La demande en électricité continue de croître, retenant l'attention de la SONEL. Le lien entre la pression démographique et l'ajustement de la production d'électricité est évident. Il contribue à la poursuite de l'extension du réseau.

Conclusion

- 26 En définitive, la ville de Kousséri a pu mener en plusieurs phases son processus d'électrification. Les premiers résultats sont enregistrés à partir de 1946, au moment où la France entreprend la mise en valeur de ses colonies d'Afrique et d'Outre-mer. Cette valorisation est matérialisée par des plans d'équipement. Jean Jerusalem, administrateur de cette localité, a engagé des démarches pour installer un réseau électrique et le rendre opérationnel. Grâce aux importantes subventions de la Société Africaine de Prévoyance (SAP) et du ministère des affaires économiques, grâce à la forte implication locale du Sultan qui a mobilisé sa population, Kousséri devient, en 1959, un des centres électrifiés du territoire camerounais. Le nouveau réseau électrique est alors géré par une section de la SAP. Bien que l'énergie électrique fût en priorité utilisée pour l'éclairage des bureaux administratifs, elle a engendré une remarquable mutation socioéconomique : modifications des conditions de vie, croissance urbaine, développement des activités commerciales. À partir de 1976, la constitution de la

Société Nationale d'Electricité (SONEL), qui avait pour objectif d'assurer la production, la gestion et la distribution de l'énergie électrique dans une ville en plein essor, a ouvert de nouvelles perspectives.

BIBLIOGRAPHIE

- ALIFA MAHAMAT, *Histoire de la ville de Kousséri : 1960-2000*, Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Ngaoundéré, 2004
- BARJOT Dominique (dir.), *L'électrification outre-mer de la fin du XIX^e siècle aux premières décolonisations*, Paris, (SFHOM, 2002) L'Harmattan, 2004
- BONADONNA Maria Francesca, « Pour une histoire de la terminologie française de l'énergie électrique », *Synergies Espagne*, n°5, 2012, p.65-76
- BOUQUET Christian, *Tchad : genèse d'un conflit*, Paris, L'Harmattan, 1982
- CHAULEUR Pierre, *L'œuvre de la France au Cameroun*, Yaoundé, Imprimerie du gouvernement, 1936
- DU JONCHAY Ivan, *L'industrialisation de l'Afrique*, Paris, Payot, 1953
- Encyclopédie de la République Unie du Cameroun*, Douala, Les nouvelles éditions africaines, Douala, Tome 3, 1981
- HODEIR Catherine, « La « fée électricité » à l'exposition coloniale de Paris (1931) », in KOUOSSEU Jules, POKAM KAMDEM Moïse William, « L'électricité et le fédéralisme au Cameroun : la West Cameroon Electricity Corporation (POWERCAM) 1962-1975 », *Journal Gabonais d'Histoire Économique et Sociale (JGHES)*, n°1, janvier-juin 2013, p.27-42
- LEBRUN KÉRIS Georges, « Problèmes agricoles en AEF », *Le Bulletin des missions*, t.25, n°1, 1951, p. 6-19
- MARGUERAT Yves, « Le réseau urbain et la formation d'une région », dans BOUTRAIS Jean (dir.), *Le Nord Cameroun, des Hommes, une région*, Paris, ORSTOM, 1984, p.479-493
- NDJIEUNDE Germain, *La création des entreprises industrielles au Cameroun de 1950 à 1970*, Thèse complémentaire de sciences économiques, Paris, Université de Paris Dauphine, 1971
- NGOH Victor Julius, *Cameroun, 1884-1985 : cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990
- NJOH Salomon, *Le FIDES et son impact sur le développement économique et social du Cameroun sous tutelle française 1947-1957*, Mémoire de DIPES II en Histoire, École Normale Supérieure, Yaoundé, 1991
- PELBARA Frank, *Production, gestion et approvisionnement en énergie électrique à Kousséri (1959-2012)*, Mémoire de Master en Histoire, Université de Ngaoundéré, 2013
- POKAM KAMDEM Moïse William, *L'énergie et le processus de mise en valeur du Cameroun français (1946-1959)*, Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2007
- SAÏBOU Issa, « L'impact socio-économique du séjour des réfugiés tchadiens à Kousséri (1979-1982) », *Revue de Sciences sociales Ngaoundéré-Anthropos*, vol.2. 1997, p.127-137

MAMA Touna, *Planification du développement et commerce extérieur de sous-développement*, Thèse de Doctorat 3^e cycle en Sciences économiques, Université de Yaoundé, 1981

NOTES

1. La ville de Kousséri a été rebaptisée Fort-Foureau en 1924 par les Français. C'est en 1960, avec l'indépendance, qu'elle retrouve son ancien nom Kousséri (Marguerat 1984 :481).
2. Créé par l'article 3 de la loi du 30 avril 1946, le FIDES avait pour mission de procéder au financement de ces plans. Les ressources dont il disposait étaient de deux catégories : une dotation de la métropole, qui était fixée chaque année par la loi de finances ; et des contributions des territoires intéressés, constituées sur leurs ressources propres ou sur avance à long terme de la Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer (CCFOM) à 1% par an.
3. Dès le 9 mai 1957, jour de l'entrée en vigueur au Cameroun du statut d'État, certaines compétences furent transférées aux autorités locales. La planification faisait partie de celles-ci. Le décret n°57-501 du 16 avril 1957 mentionnait en son article 12 que « l'État sous tutelle du Cameroun continuera à bénéficier des dispositions de la loi du 30 avril 1946 » (Pokam Kamdem, 2007).
4. ANY, Vt3/55, Rapport de la réunion préparatoire du plan quadriennal 3, 19 novembre 1957 cité par (Pokam Kamdem, 2007).
5. Archives Nationales de Yaoundé (ANY), 1AC527, Électrification du Cameroun, 1948-1950.
6. *Ibidem*.
7. Jean Jérusalem était l'administrateur de la région du Logone et Chari Fort-Foureau.
8. Archives préfectorales de Kousséri, C.791, Ministère des mines eaux et énergies 1979-1986.
9. *Ibidem*.
10. Études du plan de zonage et de lotissement de la zone de recasement de Kousséri II, Rapport justificatif, février 1998.
11. Archives préfectorales de Kousséri, C.791, Ministère des mines eaux et énergies 1979-1986.
12. *Ibidem*.
13. *Ibidem*.
14. *Ibidem*.
15. Entretien avec Abouna Adji le 12 août 2013.
16. Archives préfectorales de Kousséri, C.791, Ministère des mines eaux et énergies 1979-1986.
17. Issu du décret du 07 juin 1937 portant création au Cameroun des Sociétés de Prévoyance, la Société Africaine de Prévoyance (SAP) était une société d'économie mixte dont la charge s'étendait sur plusieurs domaines. En effet, la SAP assurait la commercialisation des produits agricoles et ceux issus de la pêche. En plus, elle fut chargée de la gestion de l'électricité. Georges Lebrun Keris définissait ainsi les sociétés de prévoyance comme « une affaire privée à direction administrative, à objectif économique et à tendance sociale » (Lebrun Kéris 1951 :13). À Fort-Foureau, la gestion de cette société fut attribuée à un comité présidé par l'administrateur, chef de la région Fort-Foureau-Kousséri.
18. Archives préfectorales de Kousséri, C.791, Ministère des mines eaux et énergies 1979-1986.
19. Entretien avec Brahim Mahamat, le 31 juillet 2013.
20. Entretien avec Abouna Adji, le 12 août 2013 à Kousséri.

RÉSUMÉS

Cette étude porte sur l'histoire de l'électrification de la ville de Kousséri au Cameroun, anciennement appelée Fort-Foureau. Le processus a commencé en 1956, alors que le Cameroun était sous contrôle franco-britannique. Il s'achève en 1959, grâce aux efforts conjoints de l'administration coloniale locale et de l'administration traditionnelle. La ville, qui compte alors à peine 1 269 habitants, dispose d'une centrale électrique composée de deux groupes électrogènes, gérée par la Société africaine de Prévoyance (SAP). Et cela va accroître considérablement son attractivité commerciale. Après l'indépendance, le système de gestion de l'électricité du pays est entièrement reconfiguré dans les années 1970. La Société Nationale d'Électricité (SONEL) créée en 1974, devient responsable de la production, du transport et de la distribution de l'électricité dans tout le pays. Deux ans plus tard, la SONEL installe une nouvelle centrale électrique plus grande à Kousséri pour répondre aux besoins d'une population alors estimée à 11.625 habitants. L'analyse de l'impact de l'électrification sur Kousséri met en évidence plusieurs facteurs explicatifs liés à la démographie, à sa portée géostratégique et à l'influence de l'État.

This study focuses on the history of the electrification of the town of Kousséri, formerly known as Fort-Foureau, located not far from the current capital of Chad, N'djamena. The process began in 1956, when Cameroon was under Franco-British control. It was completed in 1959, thanks to the joint efforts of the local colonial administration and the traditional administration. The town, which at that time had barely 1,269 inhabitants, had a power station with two generators, managed by the Société africaine de Prévoyance (SAP). This considerably increased its commercial attractiveness. After independence, the country's electricity management system was completely reconfigured in the 1970s. The Société Nationale d'Électricité (SONEL), created in 1974, became responsible for the production, transport and distribution of electricity throughout the country. Two years later, SONEL installed a new, larger power plant in Kousséri to meet the needs of a population estimated at 11,625. The analysis of the impact of electrification on Kousséri highlights several explanatory factors related to demography, geo-strategic scope and state influence.

INDEX

Mots-clés : histoire des techniques, électrification, électricité, urbanisation

Keywords : history of technology, electrification, electricity, urbanisation

Thèmes : Horizons internationaux

AUTEURS

FRANCK PELBARA KOSGA

Doctorant en Histoire inscrit en Ph.D à l'Unité de Formation Doctorale Sciences de l'Homme et de la Société de l'Université de Maroua (Cameroun). Mes travaux sont orientés vers les questions énergétiques et technologiques, domaine dans lequel j'envisage de me spécialiser. C'est pourquoi mes recherches en thèse portent sur l'histoire de la politique énergétique camerounaise, de son déploiement sur le territoire national et des acteurs qui l'ont influencée depuis la mise en fonctionnement du premier réseau électrique.

GILBERT LAMBLIN TAGUEM FAH

Gilbert Lamblin Taguem Fah est Professeur à l'université de Ngaoundéré (Cameroun). Il a bénéficié de plusieurs bourses de recherche (Fulbright-USA, Humboldt-Allemagne et AUF Montréal-Canada). Il a été *visiting professor* dans plusieurs universités (Tromso et Oslo en Norvège ; EHESS à Paris, France ; *Nothwestern University* et ICC aux États-Unis ; Université Laval au Québec, Canada, etc.). Il est chercheur associé au ZMO-Berlin/Allemagne et l'auteur de nombreuses publications dans des revues internationales.